



Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de trouver, ci-après, les formalités à entreprendre pour être admis dans notre Etablissement.

Depuis septembre 1993 l'ESA a adopté un **rythme semestriel et deux périodes de rentrée : février et août.**

Un examen d'admission, prévu sur **deux journées**, est obligatoire avant toute inscription.

Celui-ci est destiné à déceler chez les candidats admissibles en première année d'études, l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, la capacité d'écoute, de compréhension et de synthèse, mais également l'aptitude aux travaux manuels et le goût pour le concret.

En résumé c'est la motivation associée à l'imagination que nous apprécions.

L'ESA examine, sur titres, les inscriptions au-delà de la première année-semester (*admission par équivalence*).

En vous remerciant de votre confiance,

nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Directeur de l'ESA, François BOUVARD
Martine JEANNE, responsable des admissions
e-mail : martine_jeanne@esa-paris.net
tél : 01 40 47 40 00